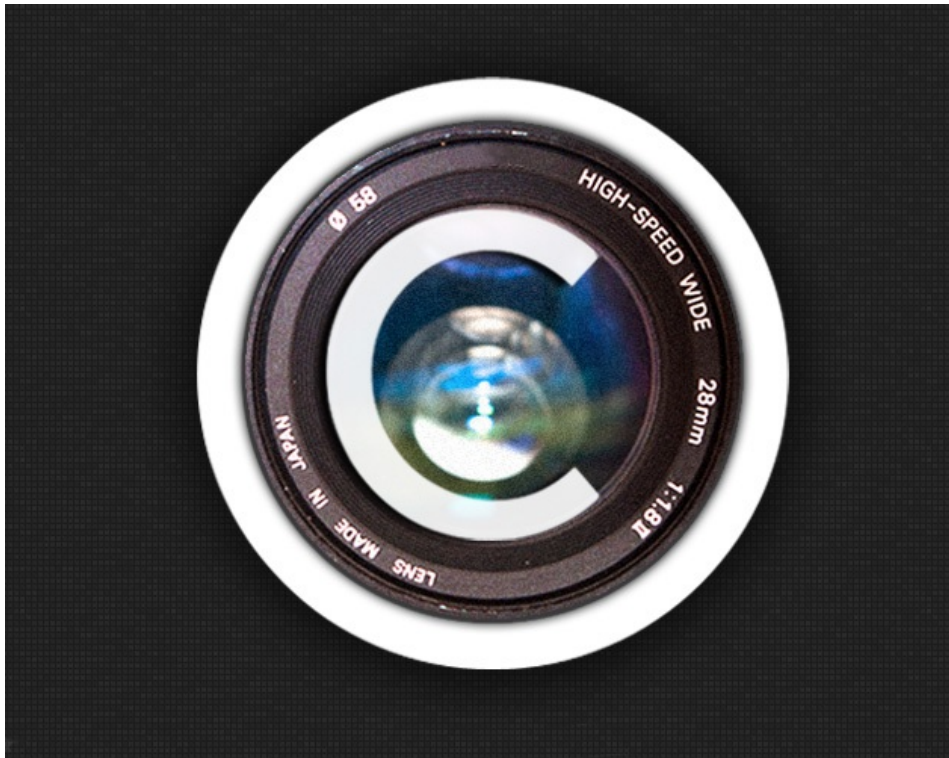


UNE AUTRE PHOTO DE LA GUERRE DU WEB

LE 25 JANVIER 2012 LIONEL MAUREL (CALIMAQ)

Passée la dimension policière de l'évènement, l'affaire MegaUpload a ravivé les débats sur la gestion des droits d'auteur sur Internet. Une problématique traversée par de fortes tensions ; qui touchent en particulier les droits des photographes. Avec quelques grands acteurs aux propositions radicales, comme celle consistant à instaurer un "permis de photographe".



Comme l'explique **la Quadrature du Net**, la place qu'avait pris le site MegaUpload dans le paysage numérique peut être considérée comme une conséquence de la guerre au partage conduite par les industries culturelles au nom de la défense du droit d'auteur :



MegaUpload est un sous-produit direct de la guerre menée contre le partage pair à pair hors-marché entre individus. Après avoir promu une législation qui a encouragé le développement des sites centralisés, les lobbies du copyright leur déclarent aujourd'hui la guerre [...] La vraie solution est de reconnaître un droit bien circonscrit au partage hors marché entre individus, et de mettre en place de nouveaux mécanismes de financement pour une économie culturelle qui soit compatible avec ce partage.

L'éradication de MegaUpload par la justice américaine constitue un épisode spectaculaire de cette croisade du copyright, mais la guerre au partage qui la sous-tend revêt parfois des formes plus discrètes, mais insidieuses, dans d'autres branches de la création.



C'est à mon sens particulièrement le cas dans le domaine de la photographie et j'ai été particulièrement frappé, tout au long de l'année dernière, de la dérive du discours et de l'action de lobbying menée en France par les photographes professionnels, qui sont

graduellement passés de la lutte (légitime) pour la défense de leurs droits à une forme de combat contre les pratiques amateurs et le partage entre individus, y compris à des fins non-commerciales. Il est intéressant d'analyser les glissements idéologiques progressifs qui amènent les titulaires de droits à se dresser contre les internautes et à se couper des moyens d'évoluer pour s'adapter à l'environnement numérique.

Bien entendu, la photographie est un média particulièrement fragilisé par les évolution d'Internet et **j'ai déjà eu l'occasion de me pencher** sur les effets corrosifs que la dissémination incontrôlée des images inflige aux fondements même du droit d'auteur dans ce secteur.

On comprend dès lors que les photographes professionnels soient sur la défensive. En juillet 2001, en marge des Rencontres d'Arles de la photographie, l'Union des photographes professionnels (UPP) avait ainsi organisé **une spectaculaire marche funèbre pour enterrer le droit d'auteur**. Le sens de cette action était de lutter contre des pratiques jugées abusives et attentatoires aux droits des photographes, comme **le "D.R." employé par la presse, les contrats léonins proposés par certains éditeurs** ou la concurrence déloyale des micro-stocks de photographie comme Fotolia, **pourtant labellisé par Hadopi**.

Jusque là, il n'y a pas grand chose à redire à ce type de combats, qui rappellent ceux que les auteurs de livres mènent pour faire valoir leurs droits face au secteur de l'édition et qui me paraissent **tout à fait légitimes**. Il est indéniable qu'une des manières de réformer le système de la propriété intellectuelle dans le bon sens consisterait à renforcer la position des créateurs face aux intermédiaires de la chaîne des industries culturelles.

Mais pour lutter contre les sites comme Fotolia, qui proposent des photographies à des prix très bas, les photographes professionnels ont commencé **à critiquer l'expression "libre de droits"**, mauvaise traduction de l'anglais "Royalty Free", en rappelant (à juste titre) qu'elle n'avait pas de sens en droit français. Lors du congrès 2011 de l'UPP, une **Association de lutte Contre le Libre de Droit (ACL D) a même été créée** par plusieurs groupements de professionnels de la photographie. C'est à partir de là qu'un dérapage a commencé à se produire chez les photographes, avec une dérive vers la guerre au partage, les pratiques amateurs et la gratuité. Après le "libre de droits", les représentants des photographes en sont en effet venus à combattre "le libre" tout court, au nom d'amalgames de plus en plus discutables.



La première manifestation sensible de cette dérive a été **l'opposition de l'UPP au concours Wiki Loves Monuments**, organisé par la fondation Wikimedia pour inciter les internautes à photographier des monuments historiques et à les partager sur Wikimedia Commons. L'UPP a dénoncé de manière virulente cette initiative, en s'élevant contre le fait que la licence libre de Wikimedia Commons (**Creative Commons CC-BY-SA**) permet la réutilisation commerciale et en demandant sa modification :



Présentée comme une action philanthropique, cette initiative relève davantage d'une opération strictement commerciale. En effet, l'accès

au concours est conditionné par l'acceptation d'une licence Creative Commons qui permet l'utilisation commerciale des œuvres. Des opérateurs privés ou publics peuvent dès lors utiliser gracieusement ces photographies sous forme de cartes postales, posters, livres ou encore à des fins d'illustrations d'articles de presse. Les photographes professionnels qui vivent de la perception de leurs droits d'auteurs s'inquiètent de cette démarche, qui constitue une concurrence déloyale à leur égard. Les initiatives de partage libre de la connaissance à des fins culturelles et pédagogiques sont légitimes, mais ne doivent pas conduire à mettre en péril la création.



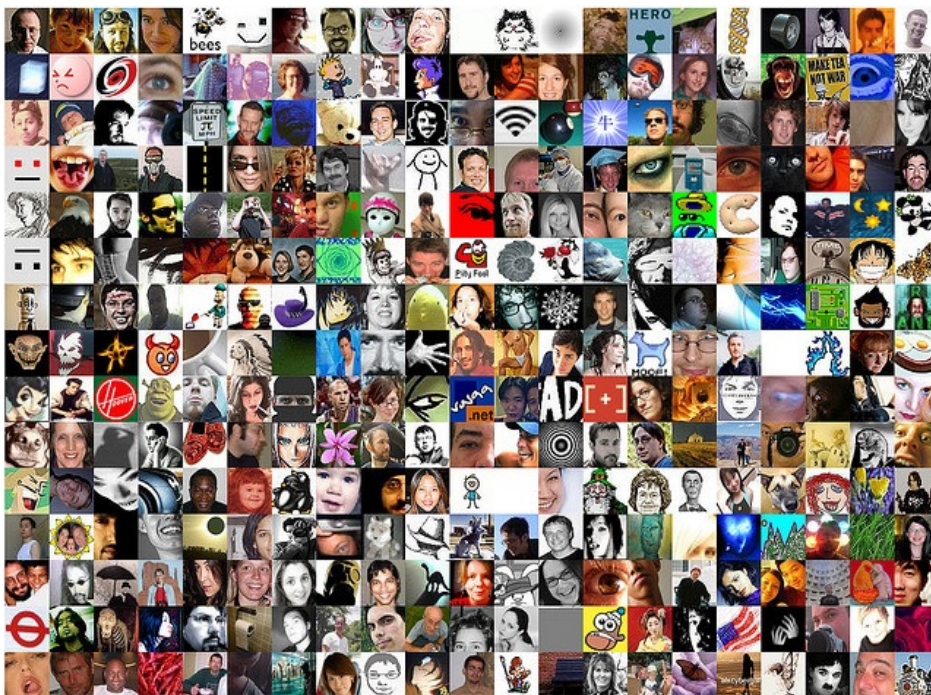
Pour des professionnels qui prétendent défendre le droit d'auteur, ce type de position radicale est très surprenant. Car c'est en effet un des principes fondateurs du droit d'auteur français que les créateurs décident de manière souveraine de la manière dont ils souhaitent divulguer leurs oeuvres. Si un auteur veut partager sa création gratuitement, y compris en permettant les réutilisations commerciales, rien ne devrait pouvoir l'en empêcher ou alors, le droit d'auteur n'a plus de sens. Un article du Code de propriété intellectuelle consacre même explicitement cette possibilité de diffusion gratuite :



L'auteur est libre de mettre ses oeuvres gratuitement à la disposition du public, sous réserve des droits des éventuels coauteurs et de ceux des tiers ainsi que dans le respect des conventions qu'il a conclues (Art. L. 122-7 CPI)



Ici l'UPP, pour protéger des intérêts professionnels, prétend condamner cette liberté, dont veulent user des internautes pour contribuer volontairement à un projet collaboratif. Et ils sont par ailleurs des millions à mettre en partage leurs photos **sur Wikimedia Commons**, mais aussi **sur Flickr, Deviant Art, et d'autres plateformes encore.**



Mais les photographes professionnels vont plus loin encore. Au-delà de **la Culture libre et de l'idée de biens communs**, c'est tout un pan de la culture numérique qu'ils entendent remettre en question, avec la montée en puissance des amateurs. Cette tendance se lit clairement **sur un des forums ouverts par les Labs Hadopi**, dont les experts travaillent

sur le thème de la photographie. On y trouve notamment cette déclaration d'un photographe, qui soulève des questions assez troublantes :



Ce métier n'est aucunement régulé, et les associations comme l'UPP (Union des photographes professionnels, dont je fait partie) font ce qu'elles peuvent. La comparaison la plus courante reste celle des taxis. Un métier régulé et normé, tant dans le droit d'exercice que dans les critères de nombre. Avoir une voiture ne fait pas de toi un Taxi. A contrario, avoir un appareil photo fait de n'importe qui un photographe établi et un énième concurrent.



Ou encore celle-ci, tout aussi éloquente :



[...]il me semble que la difficulté numéro 1 des photographes à l'ère numérique, c'est l'afflux massif d'amateurs qui vendent leurs photos à prix bradé voir gratuitement.



Le glissement dans le discours atteint ici des proportions très graves. Nous ne parlons plus en effet seulement de lutter contre le téléchargement, mais d'un corps de métier, menacé par Internet, qui commence à glisser à l'oreille des pouvoirs publics qu'il pourrait être bon d'instaurer un "permis de photographier" ou une sorte de numerus clausus, pour limiter chaque année le nombre de photographes assermentés !

D'une certaine manière, les photographes sont en train de remonter **à la racine historique du droit d'auteur**, dont les premiers linéaments sont apparus sous l'Ancien Régime sous la forme **d'un double système de privilège et de censure**, contrôlé par l'Etat. Le Roi en effet, accordait un "privilège" à un imprimeur afin de lui conférer un monopole pour exploiter un ouvrage et se protéger des contrefaçons produites par ses concurrents. On retrouve bien en filigrane, cet esprit dans les revendications des photographes, sauf qu'à présent, ils demandent l'instauration d'une forme de "protectionnisme juridique" pour les protéger des amateurs et du public, et non d'autres professionnels.

A une heure où le partage des photographies est massif sur Internet (plus de **100 milliards de photos sur Facebook...**) et s'accélère encore avec le développement des usages mobiles (**voir le succès d'Instagram**), on sent bien que ce type de positions est complètement irréaliste. Elle ne peut que conduire sur le plan légal à instaurer des systèmes de contrôle et de répression des pratiques culturelles qui se répandent dans la population et dont on devrait se réjouir, plutôt que de chercher à les condamner.

D'une certaine manière, les propos des photographes rappellent la "**Pétition des fabricants de chandelle**" qui avait été inventée en 1845 par l'économiste Frédéric Bastiat pour discréditer le protectionnisme économique. Dans cette parabole, les fabricants de chandelles demandent à l'Etat de les protéger contre la concurrence déloyale... du Soleil !



Nous subissons l'intolérable concurrence d'un rival étranger placé, à ce qu'il paraît, dans des conditions tellement supérieures aux nôtres, pour la production de la lumière, qu'il en inonde notre marché national à un prix fabuleusement réduit ; car, aussitôt qu'il se montre, notre vente cesse, tous les consommateurs s'adressent à lui, et une branche d'industrie française, dont les ramifications sont innombrables, est tout

à coup frappée de la stagnation la plus complète. Ce rival, qui n'est autre que le soleil, nous fait une guerre (si) acharnée [...] Nous demandons qu'il vous plaise de faire une loi qui ordonne la fermeture de toutes fenêtres, lucarnes, abat-jour, contre-vents, volets, rideaux, vasistas, œils-de-bœuf, stores, en un mot, de toutes ouvertures, trous, fentes et fissures par lesquelles la lumière du soleil a coutume de pénétrer dans les maisons, au préjudice des belles industries dont nous nous flattons d'avoir doté le pays, qui ne saurait sans ingratitude nous abandonner aujourd'hui à une lutte si inégale. [...]



Ce que révèlent les positions des photographes professionnels, c'est avant tout un profond désarroi face aux évolutions du numérique et une difficulté à penser un modèle économique adapté aux nouveaux usages en ligne. Il existe pourtant des exemples convaincants de photographes qui ont réussi à comprendre comment utiliser à leur profit les pratiques de partage pour valoriser leurs créations et développer leur activité.



C'est le cas par exemple de l'anglais Jonathan Worth, **cité dans l'ouvrage The Power of Open** qui recense les exemples de réussite de projets employant les licences Creative Commons. Incité à utiliser les Creative Commons après une rencontre avec Cory Doctorow, il publie aujourd'hui ses clichés **sur son site sous licence CC-BY-NC-SA**. La diffusion et les reprises de ces photos lui a permis de gagner une notoriété, qui lui a ouvert **les portes de la National Portrait Gallery à Londres** et de photographier **les grands de ce monde**. **Dans un interview donnée au British Journal of Photography**, il explique en quoi les licences libres lui ont permis de penser un nouveau modèle en jouant sur la réservation de l'usage commercial, tout en permettant la reprise de ces photos librement à des fins non commerciales :



Maintenant je peux comprendre comment utiliser les forces des

personnes qui réutilisent mes images gratuitement. C'est comme mettre un message dans une bouteille et laisser les vagues l'emporter ailleurs, en tirant bénéfice de l'énergie des marées. Creative Commons me permet d'utiliser l'architecture du système et d'être en phase avec les habitudes des natifs du numérique sur les réseaux sociaux. Les contenus sont les mêmes, mais leur mode de distribution a changé. Je n'ai pas trouvé la formule magique, mais CC me permet de profiter de choses qui autrement joueraient contre moi.



De manière plus provocatrice, le photographe américain Trey Ratcliff, qui tient l'un des blogs photo les plus suivis de la planète (**Stuck in Customs**) expliquait **récemment sur le site Techdirt** les raisons pour lesquelles il ne se préoccupe pas du piratage de ses créations et pourquoi il considère même que c'est un avantage pour son business. Il explique comment le partage de ses oeuvres lui permet de donner une visibilité son travail et de se constituer une clientèle potentielle. Et de terminer par cette phrase qui va nous ramener au début de cet article :

Tout mon travail est piraté. Depuis mes tutoriels photo HDR, jusqu'à mes livres numériques en passant par mes applications. Parfait. Tout est sur PirateBay, MegaUpload et d'autres sites de ce genre. Le fait est que j'ai de bonnes raisons de ne pas m'en préoccuper. Si MegaUpload est devenu une telle menace pour les industries culturelles, c'est avant tout parce qu'elles n'ont toujours pas réussi à sortir du "modèle économique de la pénurie organisée", comme le rappelle à raison **Samuel Authueil sur son blog**. L'exemple des photographes que je cite ci-dessus montre pourtant que des créateurs peuvent tirer profit de la nouvelle économie de l'abondance, en adoptant des modes plus ouverts de distribution de leurs contenus, en phase avec les pratiques de partage sur les réseaux. S'enfoncer dans la guerre au partage comme le font actuellement les représentants des photographes professionnels, lutter contre les pratiques amateurs et la gratuité, c'est courir le risque de subir une véritable Berezina numérique, comme le reste des filières culturelles qui refusent l'évolution de leurs modèles.

Ce n'est pas d'une réforme légale que le système a besoin, mais d'une profonde refonte de la conception de la valeur, qui entre en symbiose avec les pratiques de partage plutôt que de tenter de les combattre.

Illustration pour la chronique du copyright par Marion Boucharlat pour Owni

Photos et illustrations : Par Mihai Petre (Own work) **[CC-BY-SA-3.0-ro]** via Wikimedia Commons ; par **Meer/Flickr CC-byncsa** ; Cory Doctorow par **Jonathan Worth (CC-byncsa)**

illustration par Marion Boucharlat pour Owni

J. VISAGRA

le 25 janvier 2012 - 15:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai sans doute raté quelque chose, mais ôtez moi d'un doute:

Il y a un concours genre Oscar de la connerie cette année?? Parce que là on assiste à des sur-encheres impressionnantes. Apres Hadopi, SOPA, Megaupload ce sont les photographes qui se la jouent...

Manquerait plus que l'Academie Française demande des droits pour utiliser le français.

VOUS AIMEZ



24

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

UNTEL

le 25 janvier 2012 - 15:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Chhhhhhuuuut!

Ne leur soufflez par l'idée, malheureux! :O

VOUS AIMEZ



13

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AFFICHES LACÉRÉES

le 25 janvier 2012 - 16:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



super article – j'adore l'exemple des fabricants de bougies !

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HUM!

le 25 janvier 2012 - 16:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



a quand l'attaque de Wikipedia par les éditeur d'encyclopédie?

VOUS AIMEZ



10

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAM

le 25 janvier 2012 - 17:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le métier de photographe est en train de disparaître et ces associations jouent leur dernière carte pour essayer de conserver leurs acquis. Elles le font mal, mais elles ont quand même un peu raison.

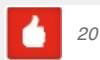
Je ne pense pas que cette concurrence de l'amateur soit bénéfique. Je suis moi même photographe professionnel, et je mentirais en disant que je m'en sors (je suis actuellement en train de reprendre des études dans l'IT, c'est dire). Le plus triste n'est pas de voir tant d'agences fermer ou de photographes arrêter, mais de voir à quel point il y a un appauvrissement du langage photographique.

Cet art très jeune est en train de mourir car tout le monde utilise les même recettes de la belle photo, entre nombre d'or et équilibre des couleurs. Dans ce sens, non, on est pas photographe parce qu'on a un appareil photo. On est encore moins artiste. Et pourtant, toutes ces personnes amateurs qui reçoivent un jugement positif sur un forum de photo croient qu'elles font mieux que certaines personnes qui vivent pour ça. Je ne juge pas, j'ai été moi même amateur pas cher, mais j'ai honte d'avoir demandé quelques dizaines d'euros pour faire des reportages que le moins cher des photographe doit facturer au moins 500€ pour espérer récolter quelques miettes...

Je ne pense pas que ça soit mal qu'un métier meure, on a presque plus de forgerons et ça aurait été stupide de les "conserver" artificiellement. Mais que les images qu'on voit partout dans les journaux ou les magazines soient d'une si piètre qualité (aussi bien technique qu'esthétique), ça ça me fait mal :)

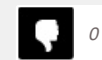
Dans un sens, c'est comme si subitement on arrêtais de demander à un musicien d'avoir un point de vue novateur et de la créativité, et qu'on écoutait plus que le garage band d'un ami qui fait quelques reprises de standards du rock. Même très bien exécutées, c'est un peu triste.

VOUS AIMEZ



20

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NICOLAS

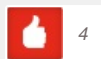
le 26 janvier 2012 - 9:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je note dans votre message que vous niez totalement l'avis et l'existence du client d'œuvres dans votre texte, il n'est même pas cité. Les Clio sont moches et techniquement pas top, mais tout le monde ne peut pas avoir une Ferrari, une Fiat 500 ou une DS3.

Vous battre contre le "DR" est légitime, vous battre contre vos clients ou les clients de vos clients, n'a aucun sens.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HASGARN

le 27 janvier 2012 - 12:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Malheureusement, le client est souvent celui qui choisi où non de faire appel à un professionnel.

Le photographe se bat pour rappeler à ce dernier que son métier n'est pas vain.

Tous les photographes le font d'une certaine manière (comme certains cas décrit dans cet article), mais le fond du problème est l'attraction des "p'tits jeunes" qui font du bon marché sans forcément comprendre qu'ils se coupent l'herbe sous le pied s'ils veulent un jour se professionnaliser.

Parce que comme le souligne très justement Sam, il faut bien vivre.

Ce n'est pas facile d'appréhender le comportement d'un artiste (pas qu'un photographe), mais ne pas pouvoir exercer son art et en vivre, c'est mourir à petit feu, sans exagération.

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CALIMAQ

le 26 janvier 2012 - 10:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour ce commentaire.

J'ai souvent rencontré ce type de points de vue, qui opposent amateurs et professionnels du point de vue de la qualité des créations.

C'est un point sur lequel je peux difficilement être d'accord. Je ne pense pas que l'explosion de la production amateur conduise à une baisse de la qualité de la création. Au contraire, je pense que l'on devrait se réjouir de voir que la pratique d'un art se répand dans la population, au lieu de rester l'apanage d'un petit nombre.

Ce phénomène touche toutes les branches de la création, la photo bien sûr, mais l'écriture encore plus. Il me semble que l'on peut en attendre un renouvellement des formes de la création, plus qu'une menace sur sa qualité.

Évidemment, la production amateur crée aussi un phénomène d'abondance des contenus, alors que la rareté était la règle dans un ordre où les professionnels avaient un quasi "monopole" sur la production d'images.

Mais le numérique et internet permettent aussi de mettre en place des systèmes de recommandation et de médiation des contenus, afin de faire ressortir les œuvres de qualité.

Je ne partage donc pas votre sentiment que la photographie se meurt, et je ne pense pas d'ailleurs qu'Internet et le numérique conduiront à la disparition d'aucune des branches de l'Art.

A condition toutefois que l'on en finisse pas par détruire Internet lui-même ou affecter trop profondément sa nature.

Cordialement,

Calimaq

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAM

le 26 janvier 2012 - 11:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je n'ai pas dit que la photographie se meurt, mais que le métier de photographe va disparaître. Il n'y a jamais eu autant de photos, ça je l'avoue. Mais je maintiens ma position par rapport à la différence de qualité entre un pro et un amateur.

Il y a bien sur des amateurs qui ont du talent et du boulot derrière pour faire émerger des projets intéressants. Mais la photographie, qu'elle soit documentaire ou plasticienne, ne s'apprend pas en fréquentant des forums qui donnent des conseils génériques. Un travail photographique, ce n'est pas photographier des fleurs ou des insectes avec un objectif macro (c'est joli et tout, je ne dis pas).

Alors effectivement, un reportage d'entreprise ne demande pas de couper les cheveux en quatre et de faire de l'art. Mais c'est grâce à

ces jobs alimentaires qu'on finance les reportages personnels. Faire des jolies photos en hobby, c'est bien. Préparer un voyage de 6 semaines dans un pays étranger, apprendre les rudiments de la langue, financer du matériel professionnel, vivre sur place, c'est quand même autre chose. Et ça coûte cher pour un freelance.

Par rapport au budget du client, c'est vrai qu'un photographe coûte cher. Mais quand on est organisateur d'événements, le buffet, les groupes live, la sono, ça coûte beaucoup plus. Pourquoi ne pas faire un effort et engager quelqu'un dont c'est le métier. Est-ce qu'on demanderait à un cuisinier amateur de venir faire à manger pour 500 personnes avec quelques plaques de cuisson et des serveurs du dimanche ? C'est pareil pour les mariages, tout le monde a un oncle Gérard qui a un appareil reflex et qui sait plus ou moins s'en servir. Résultat, c'est souvent lui qui se retrouve à photographier la cérémonie. Pourtant, ce qui reste du mariage, ce sont les photos (et quelques souvenirs dans l'esprit des gens).

Un photographe amène plus qu'une belle image. Il amène sa vision, un point de vue qui lui est propre et qui le caractérise. Même dans un reportage d'entreprise, même dans un concert. C'est ça qui le différencie de la majorité des amateurs, il a réfléchi à son propos et tente d'amener quelque chose de plus.

On ne peut rien faire contre la disparition de ce métier (je dis bien métier, pas la photo en général). Mais en tant qu'amoureux de l'image photographique, et conscient de son influence sur le monde, je suis triste de voir cette manière de voir son environnement disparaître.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUBERT OLIVIER

le 25 janvier 2012 - 17:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Pas très étonnant de trouver ce type d'article tout à fait orienté sur OWN1 (structure commerciale) qui ne rémunère pas les photographes.

Ophelia Noor : Bonjour Olivier, Owni n'est pas un média commercial : nous publions depuis les origines tous nos contenus sous la licence Creative Commons CC-BY-NC-SA (Non Commerciale). L'accès à l'information sur Owni est gratuit, sans abonnement et sans publicité. Nous avons en ce sens, et c'est mon point de vue, plus de légitimité à publier des images sous licences CC que d'autres pure-players ou sites d'informations.

Par ailleurs, nous rémunérons les illustrateurs, graphistes, photographes, photojournalistes extérieurs à Owni lorsqu'ils interviennent sur des couvertures de Unes, des e-books ou des événements. Nous venons également de mettre en place un partenariat avec l'Agence de photojournalistes indépendants, PictureTank. Rémunération à la clef, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs...

Que chacun partage ce qu'il veut sur internet est une excellente chose, que des structures commerciales tels que des webmagazines alimentent leur pages de textes et d'images gratuites est autre chose...

2 exemples de photographes reconnus grâce à la dissémination de leur travail sous CC est plus que léger...

VOUS AIMEZ



11

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DJIN

le 25 janvier 2012 - 21:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

je veux bien que vous développiez votre "que des structures commerciales tels que des webmagazines alimentent leur pages de textes et d'images gratuites est autre chose..."

Car si deux exemples ne font pas une généralité, votre phrase est alors du même niveau.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUBERT OLIVIER

le 26 janvier 2012 - 14:14 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Bonjour,**OWNI, n'étant ni une fondation, ni une association, l'argent vient bien de quelque part ...**Alors oui il vient de la construction de sites et de la vente de services à des entreprises et si j'ai bien compris OWNI n'est qu'un "produit d'appel" à destination de ces entreprises, il est donc l'un des maillon de la création d'une chaine de valeurs donc de profits...**D'ailleurs un certain nombre de personnes qui travaillent à la réalisation d'OWNI sont rémunérés.**Les ambiguïtés dans "la nouvelle économie" sont nombreuses, dans les modèles économiques anciens les droits d'auteurs, le montant des piges étaient établis suivant les supports et les utilisations. Aujourd'hui des petits malins ont changés la donne. Le contenu ne vaut plus rien et les "tuyaux" seuls génèrent de l'argent...**Nulle légitimité pour OWNI d'utiliser du Creative Common, pas plus que pour Rue 89, Libération, Le Figaro, juste des petits montages juridiques pour s'affranchir d'avoir à rémunérer le contenu c'est à dire ce qui fait la valeur ajouté à un tuyau, des scripts et un design, aussi réussis soient ils...**Désolé mais même si le capitalisme à l'air plus "convivial" sur Internet, il n'en compte pas moins, des patrons (forcément géniaux), des employés, stagiaires et contributeurs trop heureux de sortir de l'anonymat ne serait ce qu'un jour...*

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUBERT OLIVIER

le 26 janvier 2012 - 9:36 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Bonjour,**Le Creative Common n'a pas été crée pour permettre à des Pure players de se fournir en photos gratuites,**Flickr non plus, c'est pourtant ce qui se passe. Des webzines y trouvent de quoi illustrer des billets ou articles sans avoir à rémunérer qui que ce soit. Trop contents de voir leurs souvent piètres images publiées les "contributeurs" se nourrissent de la reconnaissance de voir leurs images être regardées...**Ce n'est pas 2 ou 10 photographes dont la mise à disposition gratuite de leurs photos permettent de se faire remarquer et d'obtenir des commandes donc de l'argent pour travailler et vivre qui y changent quelquechose.*

VOUS AIMEZ



10

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OPHELIANOOR

le 26 janvier 2012 - 13:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Bonjour Olivier,**Pour répondre également à votre commentaire précédent, Owni n'est pas un média commercial : nous publions depuis les origines tous nos contenus sous la licence Creative Commons CC-BY-NC-SA (Non Commerciale). L'accès l'information sur Owni est gratuit, sans abonnement et sans publicité. Nous avons en ce sens, et c'est mon point de vue, plus de légitimité à publier des images sous licences CC que d'autres pure-players ou sites d'informations.**Par ailleurs, nous rémunérons les illustrateurs, graphistes, photographes, photojournalistes extérieurs à Owni lorsqu'ils interviennent sur des couvertures de Unes, des e-books ou des événements.**Nous venons également de mettre en place un partenariat avec l'Agence de photojournalistes indépendants, PictureTank : rémunération à la clef, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs...*

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLOVIS

le 2 février 2012 - 16:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Owni est édité par 22mars.

22mars est une SAS ayant des activités commerciales.

Owni est un produit d'appel de la société 22mars qui propose d'autres services facturés.

Owni est donc un produit publicitaire pour la société 22mars.

La publicité étant un acte commerciale de la part d'une société, je vous laisse réfléchir à la notion de "non commercial"... #jdcjdr

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VILLEFRANQUE ARNAUD

le 26 janvier 2012 - 15:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est marrant comme d'habitude, il est question d'argent et de rémunération aucunement de talents ou de qualité de la photo. ils sont sérieux l'UPP, ils sont en train de se torpiller eux mêmes.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

INTOX

le 26 janvier 2012 - 16:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les photographes sont – avec les graphistes – la pire engeance en ce qui concerne la préservation de leur pré carré et l'arrogance par rapport aux "amateurs". Certains membres de cette profession corporatiste, qui ne digère pas le progrès les possibilités offertes à tout un chacun par l'arrivée du numérique, feraient tout pour empêcher ceux qui ne sont pas du sérail de faire et publier des photos.

J'ai une mauvaise nouvelle pour eux : ça ne va pas aller en s'arrangeant, avec les progrès des appareils-photos, des smartphones et les applications qui permettent de faire de la retouche facile.

La sélection se fait encore un peu par l'argent (in bon reflex coûte au moins 1500 euros) mais tout cela sera bientôt possible et accessible avec un smartphone.

Ils vont essayer de faire interdire Lytro, aussi ?

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL V

le 26 janvier 2012 - 18:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Sauf votre respect, penser qu'une photo bankable n'est que le résultat logique d'un investissement matériel est du niveau de pensée d'une huitre.

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HASGARN

le 27 janvier 2012 - 19:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cher Intox (chouette pseudo),

Les "amateurs" se considèrent, parce qu'ils ont photoshop sur leur ordi (l'achète-t-il ?), créatifs.

Je vous assure que ça fait mal aux fesses, avec tout le respect que je vous dois, d'être mis en concurrence avec un arriviste qui ouvre un jpg sous Photoshop, l'agrandi (à la truelle en plus), ajoute un filtre (moche, très souvent), et l'enregistre en écrasant l'ancien document. Ce même arriviste qui ose en

général sortir : "mes photos, je les développe (quand ils connaissent le terme) avec Photoshop, et compare sottement Lightroom ou Aperture ou DXO avec ce dernier, sans comprendre le degré d'ignorance dont ils font preuve. Il y a ZÉRO méthodes, et un résultat qui s'approche de cette valeur.

Alors pardonnez moi si nous, graphistes (accessoirement, je suis aussi photographe et artiste peintre), ou artiste, on trouve dur que notre travail soit déprécier et notre métier tende à disparaître à cause de ça.

Et pour achever de vous expliquer que vous êtes à côté de la plaque, j'ajoute à l'intervention de Michel V que si vous êtes sans culture de l'image, de sa composition, de son histoire, des courants artistiques, des règles de mise en page, de la psychologie des formes et des couleurs, même si vous avez Photoshop (qui en inutile souvent seul), vous n'êtes pas graphiste, et encore moins créatif. Combien de zozos font des photos en centrant leur sujet dans l'image !

Un métier, c'est une culture et une formation.

Demain, je ne me collerai pas une étiquette de taxi parce que j'ai une voiture.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STEPH

le 28 février 2012 - 22:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



si je suis votre principe , toujours en comparant les pros et les amateurs , pour la musique , il ne devrait pas y avoir de petits groupes de copains qui font des petits concerts pour leurs potes de manière gratuite , ils vont vraiment mettre en péril les gros groupes et leurs tournées parce que les journaux locaux parlent d'eux ? Suivez mon raisonnement , appliquez le à la photo et réfléchissez un peu à la bêtise de vos propos . On ne peut pas reprocher aux internautes qui mettent du contenu PERSO sur leurs profils sociaux de potentiellement se faire détourner leurs images par des générateurs d'argent sur lesquels vous crachez de ne pas avoir acheté VOS photos . A votre avis comment les gros groupes de musiciens ; qui génèrent de gros bénéfices par leur singularité et leur unicité ; ont ils débutés ? Et comment se sont ils perfectionnés ? Si vous , les photographes , ne trouvez pas votre modèle économique , ben , c'est votre problème , les autres médias l'ont trouvé , et ils n'ont pas peur de la relève , eux

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HASGARN

le 28 février 2012 - 23:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous suivez mal.

Des musiciens s'ils sont bons, seront édités par une maison de disque. Tryo a commencé comme une histoire entre pote, mais jamais ils n'ont fait d'ombre à qui que se soit. Un détail en passant : je ne connais pas grand monde qui soit capable d'écrire leur texte, et de composer comme eux.

Le photographe, lui, doit faire face à une chose que vous passez sous silence parce que ça semble vous arranger, c'est le matériel. Aujourd'hui, vous pouvez acheter un bon appareil photo et faire des choses bien avec très vite (photo pas floue s'entend). Le média est facile à aborder. Ensuite, vous mettez votre image sur le net, et hop. Vous connaissez la suite.

Achetez une guitare (pas le même prix), grattez 3 cordes, et osez me dire que c'est facile. Enregistrez votre morceau, si c'est si facile. Mettez le en vente, ou distribuez le gratuitement.

La musique est BEAUCOUP plus difficile d'accès, à l'inverse de la photo.

Comparons ce qui est comparable, voulez-vous.

Cependant, la photo est-elle un médium plus facile à maîtriser ? Non.

Comme je l'ai écrit plusieurs messages plus bas, il manquera toujours la culture du métier.

Le problème n'est pas que les pros n'arrivent pas à être bon, le problème, c'est que M. tout le monde inonde le web de clichés. Et donc, la valeur de la photo se perd.

En musique, un amateur qui se pointe ne reste pas longtemps s'il est mauvais.

En photo, le pro aussi bon soit-il passe inaperçu dans la masse, et ce n'est pas Flickr, Facebouque, 500pix qui me prouveront que j'ai tord.

Comment trouver un modèle économique quand le premier zozo du coin laisse sa photo pour rien ?

Au lieu que me parler de la "bêtise" de mes propos, surveillez donc ce que vous dites.

Ou aidez moi donc, puisque je suis si bête, à trouver ce fameux modèle économique.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL V

le 26 janvier 2012 - 16:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A contrario, il y a aussi des photographes amateurs qui ne font pas de licence libre mais, sous prétexte qu'ils sont amateurs, voient leurs photos volées quand même.

Par exemple les photographes de concerts amateurs, qui bossent souvent gratuitement pour des webzines dans l'espoir que les artistes leur achètent quelques unes des photos, font face au pillage des artistes qui reprennent les photos en basse-def pour leurs sites web sans les acheter.

Ou encore, tel photographe amateur va prendre la photo de telle blogueuse un peu connue à titre gracieux mais sous conditions (comme dans toute vente de photo, il y a toujours des conditions), et vas-y que la blogueuse filera tranquillement la photo en version haute-def à sa nouvelle maison d'édition, aux journalistes, etc.

Bientôt le monde entier a publié la photo, gratuitement, alors que les conditions d'utilisation faisaient qu'elle ne devait être publiée que dans UN magazine à TELLE taille et une seule fois.

C'est le genre de coup bas que personne ne ferait à un photographe pro, mais ça passe tranquillement quand c'est un amateur.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAM

le 26 janvier 2012 - 17:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et pas que les amateurs, les jeunes professionnels, qui se font royalement entuber pour se faire connaître se font régulièrement "piller". Exemple avec une mésaventure personnelle (pas pour me mettre en avant mais surtout pour montrer le fonctionnement pervers de la presse)

J'ai travaillé avec un collectif de rappeurs pour l'enregistrement d'une compilation. Pas trop trop de sous de leur côté, envie d'expérimenter la photographie de musique, on trouve un terrain d'entente : je bosse gratos pour eux, mais on fait ma pub sur leur site, et vu que des publications magazines doivent apparaître, je gagnerai en droits d'auteurs un peu de sous.

Aucun des magazines ne m'a rémunéré. Il y a eu un A5 complet dans une revue culturelle, dans laquelle ma photo a été créditée "DR"... Alors qu'aussi bien sur le site du projet, que dans les échanges mails, que dans les métadonnées du fichier, il était précisé que la photo était sous copyright avec toutes mes coordonnées.

Cet A5 devait me rapporter 140 euros de droits d'auteur. En comptant les publications sur le web, je devais arriver vers 300 euros. Aucun magazine ne voulait me payer. "Si on doit commencer à payer les photographes pour les

articles culturels, on en sort plus". La moindre procédure pour me payer ce qu'ils me devaient commençait à 120. Le calcul est vite fait, et ils le savent.

Résultat, aucun photographe n'est assez fou pour risque de perdre plus que ce qu'il ne pourrait y gagner, et des tonnes de photos ne sont jamais payées. Ça demande pourtant du boulot et de l'investissement de faire ça...

(Et pour ceux qui croient que nous sommes de riches voleurs, allez demander à un photographe d'agence combien il touche. Ou pire, un freelance)

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NLR

le 26 janvier 2012 - 19:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Spécialisez-vous. Car à faire des photos de "rappeurs sans le sou" qui risquent de passer en "A5" dans une gazette musicale, c'est vous mettre le doigt dans l'oeil que d'espérer être rémunéré, à l'heure actuelle. Les années 70-80 c'est terminé hélas. Faites de photos RARES et PRECIEUSES. DIFFICILES à faire pour le péquin de base muni de son Canon à 800 euros. Les niches de tranquillité sont là. (Bon, je vous l'accorde, ce genre de photographie n'est pas la moins dispendieuse à produire, mais tout de même, essayez.)

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAM

le 27 janvier 2012 - 13:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un travail mérite salaire. Tous ces magazines, sans illustrations ou photos, seraient bien tristes. Pour info, le Focus Vif, c'est 90 000 exemplaires chaque semaine, c'est pas la gazette du coin. Et un A5 là dedans c'est quasi une pleine page. (journal belge distribué dans toute la partie francophone du pays, propriété de Roularta)

Imaginons qu'un journaliste publie un article dans un journal gratuit ou quelque part en ligne. Qu'on reprenne cet article dans de la presse payante, qu'on ne lui paie aucun droit d'auteur et qu'on ne cite même pas son nom. Je n'ose imaginer le scandale. C'est ce qui nous arrive tous les jours.

Et par rapport au marchés de niche, vous devez bien mal connaître le monde de la photographie. Même pour de la photo industrielle ou des packshots, on demande à des amateurs capable de faire 3-4 retouches photoshop de s'occuper des photos (cherchez le nombre d'offres d'emploi pour des "photographes-graphistes"). Quand on dit "pour une demi journée de boulot déplacement compris, je vous facture 600€" (ce qui n'est pas très cher), les réponses sont quasi toujours "oui mais je connais quelqu'un qui le fait pour 150". Personne qui 1) n'a pas ou peu d'investissement matériel derrière 2) ne paye pas d'impôts 3) a un autre job à côté. Dans ce sens, c'est de la concurrence déloyale. On ne peut rien faire contre ça.

Une photographie de produit, d'entreprise ou industrielle (ou un logo, parce que pour les graphistes aussi c'est la galère), c'est l'image de l'entreprise auprès de leurs clients. Ça devrait être un point primordial quand même.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NLR



le 26 janvier 2012 - 18:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tout cela ne concerne, finalement, que la photo d'illustration ou de "reportage léger". En ce qui concerne la photographie spécifique pro (mode, architecture (à la chambre 4x5), photo médicale, reportage complexe, etc.), celle-ci reste encore à des lieues de ce que peut produire un amateur. Faut pas déconner. La démocratisation du numérique a ceci de positif : elle booste les photographes pro (qui parfois dorment sur leurs anciens acquis, faut le reconnaître) de manière à ce qu'ils doivent produire des images de plus en plus inatteignables qualitativement par les hordes d'amateurs. Ben oui, faut se lever un peu plus tôt. Trop de photographes "pro" poursuivent leur métier avec un certain amateurisme, un certain défaitisme, alors que nombre d'amateurs – qui aiment – produisent des images de plus en plus spectaculaires. Normal que ce soit la guerre.

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NLR

le 26 janvier 2012 - 19:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La photographie, étant moins "rare" qu'avant, totalement démocratisée et décomplexée, devient une sorte d'art de vivre, plus que jamais. Et en effet, les professionnels – enfin certains (surtout les photo-journalistes et les illustrateurs de stock) –, font les frais de cette démocratisation. Il en va de même pour la musique et les "métiers de l'écrit". Tout est possible, pour tout le monde. Toute le monde "est" photographe, musicien, cinéaste (Merci Apple ;-). Et celui qui veut émerger, désormais, doit soit produire un contenu d'exception, soit avoir un réseau de soutien ou de "passe-droit" très efficace. Beaucoup de professionnels se trouvent actuellement noyés par ces deux conditions, qu'ils ne sont pas parvenus à atteindre. Ils songent d'ailleurs à se reconvertir dans la culture de légumineuses ou l'élevage de salmonidés, un peu à l'écart de ce monde "impitoyable".

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN-MARC

le 27 janvier 2012 - 10:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Amateur veut juste dire que l'on en vit pas. Je vous invite(les pros arrogants) à relire la définition et chercher l'ethymologie du mot amateur. Cela vaut pour beaucoup de sport ou discipline. Certains amateur sont bien au dessus de certains pros.

Bien sûr un boitier ne fera pas d'un débutant un artiste mais on ne peut pas comparer la qualité d'un même cliché sur un aps-c; un plein format et encore moins avec un moyen ou un grand format. Quid de la qualité des optiques...

Comparer la photo aux taxi est révélateur sur la mentalité des photographes.

Quand je lis artiste ça me fait mal; car souvent l'artiste c'est celui qui te vend une mocheté mais qui justifiera chaque défaut du cliché comme s'inscrivant dans une démarche de création complexe. Il s'appuiera sur sa grande connaissance de l'histoire de l'art. En marge de ça il y a heureusement des artistes talentueux et modestes qui ne se cacheront pas derrière ce rideau de fumée.

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

D_G

le 27 janvier 2012 - 9:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour cet article qui me fait évoluer davantage sur un sujet que je trouvais compliqué à gérer en tant que photographe et qui ne l'est finalement pas tant que ça ! Oui la photographie et l'art en général doivent être partagés et oui, les photographes qui ont du talent et savent évoluer avec leur époque ont tout à gagner à ces transformations du partage de la culture.

Il reste beaucoup à inventer pour que les auteurs s'y retrouvent autant que les "consommateurs" et je ne pense pas que le passéisme soit une bonne manière d'inventer quoique ce soit.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENT

le 27 janvier 2012 - 13:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Aïe ! La licence Creative Commons utilisée par Jonathan Worth (CC-By-NC-SA) n'est pas une licence "libre" mais une licence "de libre diffusion" (http://fr.wikipedia.org/wiki/Licence_libre#Libre_et_libre_diffusion). En effet, elle interdit la réutilisation des œuvres à des fins commerciales.

Ce qui est d'ailleurs bien dommage, car le photographe n'y perdrait pas forcément sur le plan financier et ses photos pourraient avantageusement alimenter les biens communs.

Un bel exemple de licence libre est la licence Art libre. Je conseille la lecture de sa FAQ pour plus d'infos sur la question : <http://artlibre.org/licence/faq>
Parmi les licences Creative Commons, seules la CC-By et la CC-By-SA sont libres.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUBERT OLIVIER

le 27 janvier 2012 - 13:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Difficile de ne pas avoir de mépris et d'arrogance envers ceux qui acceptent de voir leur travail utilisé gratuitement ou pour des tarifs qui font plonger toute une profession.

Les marins ont connus ça avec l'arrivée des pavillons de complaisance, les routiers avec l'élargissement de l'Europe, les navigants des compagnies aériennes avec l'arrivée du Low cost...

Des gens qui arrivent et acceptent tout plutôt que de se battre pour des droits, des salaires décents...

La différence entre amateur et professionnel tient moins à la qualité qu'à la capacité à croire en sa valeur, à l'originalité de son regard dans un monde artistique, journalistique mais aussi économique.

Et puis faire des bonnes ou belles photographies n'est qu'un aspect d'une profession. A ceux qui veulent devenir professionnel de découvrir les autres... Ce qui fait de moi un professionnel c'est que des gens achètent mes images, ce ne sont pas des amis, des relations, ma famille mais des gens qui ne me connaissent pas mais soit en ont besoin soit y ont plaisir...

Prêter des images pour le blog d'un copain oui, croire que "la blogosphère" apprécie votre travail sous prétexte qu'on peut y puiser gratuitement est autre chose...

Se croire photographe parce qu'on expose sans toucher de droits d'auteurs, qu'on projette, qu'on publie gratuitement c'est ne pas comprendre l'économie d'un marché.

La génération Y ne semble pas comprendre grand chose à ce qu'est aujourd'hui le monde...

L'appartenance à une profession passe par le respect de ces règles et dans une société capitaliste comme la notre :

ce qui n'a pas de coût n'a pas de valeur.

O.A

PS : j'exclue de mon propos l'élaboration ou la participation aux Sels, à l'élaboration des logiciels libres, aux sites réellement coopératifs etc... La légitimité de la gratuité c'est l'élaboration collective etc...

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ADRIEN

le 29 janvier 2012 - 14:08 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Difficile de ne pas avoir de mépris pour des artistes qui veulent que la demande suive l'offre...

Au vu des problèmes de concurrence, il est également de votre devoir en tant que professionnel, d'informer et de sensibiliser les jeunes enthousiastes aux problématiques qu'ils rencontreront.

Votre UPP a-t-elle proposé aux écoles de photographe / journalisme de faire une intervention (même rapide, 30 min / 1h) pour indiquer les problèmes de la profession ? Le coût de l'investissement, une semaine type pour un photographe... Avant de légiférer, commencez par éduquer.

Ce n'est pas aux autres de faire l'effort de venir vous voir (et vous prendriez le temps, vous, de répondre à 30 demandes différentes alors qu'il suffit de les voir en classe ?). Je sais, hisser les gens vers le haut, c'est plus dur que le nivellement par le bas, mais c'est comme ça. Ne venez pas vous plaindre de votre situation si vous ne faites aucun effort pour votre avenir. Tout change, même les acquis.

En outre, votre propos "ce qui n'a pas de coût n'a pas de valeur" est insultant. On peut faire payant et gratuit, ce choix n'appartient qu'à nous et à notre bon vouloir. Qui êtes vous pour nous forcer notre décision ? Si je veux mettre mes clichés amateurs à disposition du grand public, qui êtes vous pour dire que cela ne me plaira pas de le voir sur une affiche, que ce n'est pas mon choix ? Un syndicaliste ?

Je gère quotidiennement des milliers de serveurs d'un grand institut bancaire, et pourtant la qualité de mon travail est la même quand je m'occupe gratuitement de ceux de mes amis (et au passage, les forme au rudiments du métier) !

Pourtant, la démocratisation des reflex numériques est bien moindre par rapport à celle de l'informatique familiale. C'est ainsi qu'ont émergé les petites boîtes d'aide et réparation à domicile (il suffit de taper "réparation ordinateur" sur google pour en avoir la preuve...). Et nous, ingénieurs systèmes, sommes toujours là, sans même craindre le licenciement économique.

La différence entre nos métiers ? Nous sommes peu nombreux par rapport à la demande.

La demande pour la qualité de nos services est toujours aussi forte car il n'est pas raisonnable de laisser la gestion d'une production critique à un amateur qui sait juste assembler du matériel acheté à Montgallet.

Au même titre pour les photographes, il n'est pas raisonnable pour "Le Monde" ou "Time" de mettre en première page une photographie amateur. Le besoin existe, mais il est bien moindre par rapport au nombre de créatifs.

Il y a simplement TROP de photographes professionnels. Une grande partie d'entre vous disparaîtra jusqu'à ce que l'équilibre revienne.

Vous dites que les amateurs ne comprennent pas l'économie d'un marché ? L'offre et la demande, c'est pourtant la base du capitalisme...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HASGARN

le 29 janvier 2012 - 19:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne vous donne pas tort, votre propos est assez juste et étayé.

Reste un "détail" qui n'en est bien sur pas un, et qui fait que votre démonstration s'effondre un peu : votre métier est avant tout une culture et une connaissance des infrastructures web, de la sécurisation des données et tout le tremblement.

Le métier de photographe aussi, avec, par rapport au métier du web et du réseau, une histoire et une culture plus ancienne et vaste.

La différence entre nos métiers : c'est moins couteux d'acheter son réflex.

Et même si je sais que mon affirmation du dessus est en parti fausse (les technologie libres ou open source permettent de faire des choses extraordinaires pour pas un sou, juste beaucoup de travail), il reste que dans la tête des gens, puisque l'infrastructure photographique (sous entendre l'appareil photo) est si accessible pécuniairement, le métier l'est aussi.

Et ceci est totalement faux.

Si vous voulez comprendre de quoi je parle, reportez-vous à ma réponse à Intox.

Les jeunes photographes sont plus éduqués que les amateurs, aussi bons soient-ils. Ce sont ces derniers qui plombent le marché. Ce sont des gens à qui on offre un réflex pas cher à Noël parce qu'ils font chauffer le smartphone ou le compact à Noël, justement. Ces derniers tout content, commence à faire de la photo en diletante. Et ça commence comme ça.

Rares sont ceux qui saisissent la portée de ce genre de comportement. Mais j'en connais au moins un.

En attendant, si vous voulez comprendre de quoi je parle, allez sur Groupon, achetez un coupon pour un cours de photo de 3h30, et vous comprendrez. J'en ai fait un récemment pour entrer en contact avec un pro qui fait ce genre de chose pour vivre, parce qu'il ne peut plus faire que ça. C'est éloquent.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ADRIEN

le 29 janvier 2012 - 20:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dire que la photographie est une culture plus vaste que l'informatique est plus qu'erronné, mais je ne m'étendrai pas la dessus.

Je vous rejoins totalement sur la non-adéquation du travail et du matériel (chez free/ovh tout pékin peut avoir un "serveur" pour 5€/mois).

Comme vous l'avez indiqué dans votre réponse à intox, malgré plusieurs K€ investis chez Canon, je n'ai aucune culture photographique et ne la recherche pas. Il peut n'y avoir ni art, ni technique dans la plupart de mes clichés, je ne cherche que la capture d'un souvenir ou d'expériences.

Pour avoir dissuadé un ami ainsi que mon grand frère de se reconverter dans votre secteur, l'image de l'amateur qui a son réflex pour Noël est bien réelle.

Mais c'est spécifiquement ce que recherche la majeure partie de la population. Et c'est pourquoi je maintiens que l'offre de travail de qualité est bien supérieure à la demande.

Il est vrai que votre métier est déprécié, comme de nombreux métiers artistiques de nos jours d'ailleurs. Vous pouvez faire comme l'industrie musicale et tenter de survivre dans un modèle condamné, ou tenter de changer votre mode de travail comme le pro dont vous avez parlé.

Tenter de limiter les libertés des autres ne fera qu'attirer leurs foudres (sans avoir les épaules des majors, bonne chance) si ce qui est indiqué dans cet article à propos de l'UPP est vrai.

C'est plus que regrettable de limiter sa passion (même pire que frustrant), mais c'est parfois le prix à payer pour pouvoir en vivre. En tant que passionné binaire, je vous souhaite sincèrement de pouvoir passer ce cap difficile.

Plus que la disparition du métier de photographe professionnel, c'est l'indication de la direction prise par notre population : vivre dans l'instantané, faire primer la quantité sur la qualité. Du bien de consommation, l'aseptisation des aliments, de la culture, des expériences.

Bravo, là j'ai pleuré...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HASGARN

le 29 janvier 2012 - 23:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Dire que la photographie est une culture plus vaste que l'informatique est plus qu'erronné, mais je ne m'étendrai pas la dessus."

J'ai du mal à le croire, bien que je ne fasse qu'effleurer cette culture.

Par contre, la photographie plonge ses racines dans la peinture, et je doute que plusieurs siècles de compréhension de l'image ne mettent pas ce médium sur un pied d'égalité avec l'informatique, quand ce dernier ne dispose que de quelques dizaines d'années d'histoire.

"Tenter de limiter les libertés des autres ne fera qu'attirer leurs foudres (sans avoir les épaules des majors, bonne chance) si ce qui est indiqué dans cet article à propos de l'UPP est vrai."

C'est absolument vrai, je vous rejoins tout à fait sur ce point.

Respecter le choix d'autrui est le premier pas, mais cela doit aussi se faire dans l'autre sens.

Le vrai soucis, c'est la dérive du système capitaliste qui, à la recherche de prix toujours plus bas, fait croire que tout le monde peut être photographe, artiste ou graphiste.

C'est vrai dans le fond, mais dans la réalité, une connaissance du métier et de son histoire est nécessaire. Je suis le premier à regarder avec circonspection un imprimeur faire un logo ou un site web. Ce n'est pas son métier, et certains éléments échappent à leur attention. Si c'est vrai dans notre corps de métier, ça l'est encore plus lorsque que c'est extérieur. J'ai encore eu une expérience ou un prospect ne faisait pas affaire avec nous (un ami et moi, lui au code et moi au design) parce qu'un de ses "élèves" lui a proposer de lui faire son site : accrochez-vous, ça fait mal aux yeux, et ne soyez pas surpris si les ventilateurs de votre ordi s'affole, ça doit être codé avec les oreilles (parce que je fais mieux avec mes pieds ;)) : <http://miredanse.fr/index.html>

Comment dire...

J'aimerais que les gens comprennent "qu'on ne coute pas cher", mais qu'on sait certainement mieux que le zozo de base comment travailler. Un truc comme ça (ça ne mérite pas le nom de site), ça coute vachement plus cher dans les faits : y'a pas un client qui viendra la voir avec un site pareil, sans oublier l'image de marque que ça lui fait. Et il en va de même avec votre métier, bien entendu.

VOUS AIMEZ



0

LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

NICO

le 27 janvier 2012 - 13:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce qui me fait mal dans cet article, c'est qu'il met tous les photographes pros dans le même panier.

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE



NLR

le 30 janvier 2012 - 11:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il y a aussi un autre problème, c'est l'extrême banalisation de l'image, au sens large. La "photo" fait mois rêver, que disons il y a vingt ans, car elle est partout, tout le temps. Pis encore : on la regarde moins longtemps, on ne "s'attarde" pas. Elle passe vite, comme une goutte d'eau dans un fleuve, et puis c'est tout. Dès lors une baisse sensible de la qualité s'en suit, qui ne dérange personne. Tout le monde pense que tout photographe (pro ou amateur éclairé) peut faire une photo "à peu près correcte", et ça suffit. Alors que pourtant, en se penchant un peu, il y a de vraies différences. Mais qui les perçoit encore ? à part quelques experts qui ont le temps de comparer (et qui sont

payés pour ça).

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

AZES

le 31 janvier 2012 - 11:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je me souviens, il a eu une génération ou un « web log », terme inconnu à l'époque, était restreint à quelques personnes dont la qualité d'écriture et rédactionnelle était certaine.

Puis le format, apprécié, s'est vu constituer une communauté active. Fort de ce succès, les envies de de publier à tout va n'ont pas tarder à se faire sentir.

D'abord réservé à certains geeks capable de mettre en ligne une page web, très vite sont arrivées les plateformes automatisées. Les utilisateurs déjà passionnés pour ce « nouveau » format ont pu alors assouvir ce désir de reconnaissance, jouant bientôt au concours du plus grand nombre de visiteurs puis aux nombre de commentaires sur un billet.

Du terme original « weblog » déjà reconverti en un terme un peu plus marketeux « blog » sont bientôt nés ses produits dérivés comme le « skyblog » synonyme de pollution visuelle et de record de fautes d'orthographe par mot.

Ainsi ces carnets en ligne transformé et mâché en produit de consommation courante se sont vus alors pris d'assaut par cette élite capitaliste qui ne connaît que l'adage : réutilisation, rationalisation, rentabilisation.



Pour le peu d'écrits de qualité qu'ils restent, noyés dans la masse, obligés pour la plupart d'user du marketing, de concept originaux, pour se faire connaître – En compétition avec ces amateurs, auto-entrepreneurs du genre prêt à rentabiliser le moindre espace blanc en un espace publicitaire – devant batailler pour essayer d'élever le niveau culturel au minimum syndical, ces exceptions font figure d'étrangeté, de marginaux, d'accroc à la typographie... un combat perdu ?

Nouveau produit de grande consommation et déjà déprécié par la nouvelle génération, les regards se tournaient déjà vers un nouveau moyen de se mettre en avant, d'obtenir un peu de reconnaissance, et de jouer à qui à la plus grosse, j'ai nommé : La Photographie...

Malheureusement le monde capitaliste n'a jamais été l'ami de celui artistique et la photographie à subi le même cheminement que les blogs... Bienvenue dans ce monde ou il faut apprécié, sur-consommé, puis gâcher et jeter avant de passer à autre chose.

Le droit d'auteur existe, il est suffisamment fort dans la législation française. Son application, le faire valoir, c'est la justice derrière qui en est le point faible et la culture capitaliste sait bien exploité ce point là en n'hésitant pas à utiliser tous les moyens que vous avez déjà mentionner.

La photographie telle qu'on l'a connu disparaît. Elle change et continue de changer. Le débat sur comment défendre la photographie devrait prendre le virage de son avenir. Il vaudrait mieux réfléchir à ce qu'on veut qu'elle devienne, comment la promouvoir, lui redonner ses lettres de noblesses... tout comme on devrait sérieusement penser à comment apprendre le français à nos enfants qui peinent à écrire correctement...

VOUS AIMEZ  3 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

HASGARN

le 31 janvier 2012 - 11:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne vais pas épiloguer, j'adore.

VOUS AIMEZ  2 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

AUBERT OLIVIER

le 2 février 2012 - 15:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand un système transforme tout en bénéfice pour quelques uns et en misère pour le plus grand nombre c'est de système qu'il faut changer...

Quelques aménagements, quelques pétitions, quelques billets sur internet et quelques ricanements devant un poste de TV n'y suffisent pas.

Pour la première fois depuis des décennies il y a un candidat qui démonte cette mécanique et propose d'en sortir collectivement. De se former, de se ré-approprié ce qui est en train de se passer au delà des petits intérêts particuliers , chacun prendra ses responsabilités.

Continuer à rester spectateur ou redevenir acteur

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BEINAT

le 1 février 2012 - 13:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La coparaison avec les taxis est excellente et je l'utilise souvent. Je suis professionnel et certaines de mes spécialités ont été totalement vampirisées par des amateurs qui jouent à Tintin reporter en prenant des jours de congés. Il y en a même qui disent : "mais je ne vous fait pas concurrence; je ne l me fait pas payer ...". Le tout avec la bénédiction des payeurs qui profitent à fond de ce gouffre juridique probablement unique. J'aimerais savoir si ces amateurs aimeraient que je vienne dans leur bureau, faire leur boulot pour la moitié du prix, voir gratuitement. "C'est la liberté, c'est une profession ouverte ..." Trop facile à dire quand on ne prend aucun risque à voler le travail des autres.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ADIEU

le 1 mars 2012 - 13:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Défendez-donc vos privilèges avec acharnement, vous qui vous croyez "nobles", votre nuit du 4 août approche et de même que vos ancêtres, vous ne pourrez rien y faire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HASGARN

le 1 mars 2012 - 13:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Nous ne défendons pas nos privilèges, parce qu'on nous en prive d'une certaine manière.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

6 pings

Une autre photo de la guerre du web sur Owni « eSPoir 2012 le 25 janvier 2012 - 15:38

[...] au partage conduite par les industries culturelles au nom de la défense du droit d'auteur : lire la suite de l'article concernant les enjeux pour conserver la liberté de photographier e... Évaluez ceci : Partagez :J'aimeJ'aime Tagué: droits de propriété intellectuelle, [...]

From Twitter & Web 01-25-2012 « Chinkyaku le 26 janvier 2012 - 5:29

[...] Après MegaUpload, la prochaine guerre du web portera sur le partage de photos <http://bit.ly/zQw8l8> [...]

Pour sortir de la fermeture de MegaUpload « Jeux de mots et d'images le 26 janvier 2012 - 14:29

[...] Une autre photo de la guerre du Web [...]

Revue de presse : Une autre photo de la guerre du web | OWNI | Lionel Kaufmann blogue... le 26 janvier 2012 - 19:55

[...] Une autre photo de la guerre du web | OWNI Partager :e-mailImprimerFacebook Ce contenu a été publié dans L'Expresso par Lionel Kaufmann, et marqué avec BlogCafé, DroitAuteur, MegaUpload, photographie, RevuePresse. Mettez-le en favori avec son permalien. / [...]*

Sunday Links | Phototrend.fr le 29 janvier 2012 - 18:21

[...] revient sur les droit des photographes – Owni.fr (lire les [...]

Trouver un compromis avec les photographes professionnels ? | :: S.I.Lex :: le 20 septembre 2012 - 18:34

[...] vers eux pour se procurer des images contre espèces sonnantes et trébuchantes. D'où l'impression que l'explosion des pratiques amateurs constitue une insupportable concurrence, qui serait la cause des difficultés touchant leur secteur [...]